

Feuille d'amendement

- Document d'orientation -

Cette fiche est à retourner uniquement par mail à : ufse@cgt.fr
(Date limite de dépôt des amendements :
Mercredi 12 novembre 2025, minuit)

<<<< 1 amendement par feuille >>>>

Merci d'éviter des amendements d'orthographe, de mise en page ou de ponctuation, sauf si ça change le sens d'une phrase

Syndicat :	CGT Insertion Probation
Numéro.s de Page.s :	69
Numéro.s de Ligne.s :	1676

Amendement proposé N° 5 sur 5 (Total amendements proposés)

A la ligne 1676, après « fédérations de l'état », ajouter « et les organisations dites affiliées directes »

Eléments d'explications complémentaires :

Nous pensons que le lien entre l'UFSE et les syndicats affiliés directs pour lesquels l'UFSE est une fédération se doivent d'être autant renforcés que ceux avec les fédérations. Si des rencontres et réunions sont déjà organisées ponctuellement, le pérenniser et systématiser serait, selon nous, profitable aux organisations comme à l'UFSE CGT.

Date : le 12 novembre 2025

Signature :

K. Bianco

A. Doraphé

E. Etcheverry

M. Le Gallo







